

Festival les 3 saisons de Saint-Adolphe-d'Howard



Plaisirs d'été du 3 juillet au 2 août 2009

Festival des
BATEAUX-DRAGONS
de Saint-Adolphe-d'Howard
2^e édition



Samedi 8 août 2009
2^e festival des Bateaux-Dragons de
Saint-Adolphe-d'Howard au profit de la
Fondation médicale des Laurentides
et des Pays-d'en-Haut

À VOS
**KAYAKS
ET
CANOTS!**

Samedi 22 août 2009
La traversée des 3 lacs en KAYAK
Lac Théodore / Lac Sainte-Marie / Lac Saint-Joseph
Arrivée : Parc des aînés
Service de navette
Location de kayaks

Service récréo-touristique
819.327.2044
450.227.2061 | poste 243
www.stadolphedhoward.qc.ca
loisirs@stadolphedhoward.qc.ca

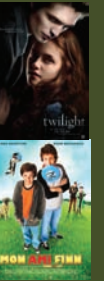
Bureau d'accueil
touristique
1672 chemin du Village
819.327.3519
1 866 ADOLPHE (236-5743)



Ciné-famille en plein air
Les vendredis à 21 h (au coucher du soleil)



Vendredi 3 juillet 2009 BABINE
Vendredi 17 juillet 2009 Fascination (Twilight)
Vendredi 24 juillet 2009 Coraline
Vendredi 31 juillet 2009 Mon ami Finn



Les soirées du samedi
Dégustation de vin dès 18 h • Spectacle à 19 h



Samedi 4 juillet 2009
Soirée musique « Amérique du Sud » avec le groupe
« YOUSY BARBARA & TROPICUBA SHOW »



Samedi 18 juillet 2009
Musique Jazz manouche avec
Christine Tassan et les Imposteures



Samedi 25 juillet 2009
Soirée du camp musical des Laurentides
de Saint-Adolphe-d'Howard à l'église

Samedi 1er août 2009
(Tournoi de pêche / Épluchette de blé d'inde)
Musique country avec le groupe Tumbleweed



Midi-musique
Les dimanches à 13 h



Dimanche 5 juillet 2009
DANZA, Tangos et musique tsigane



Dimanche 19 juillet 2009
Chanson française avec le duo « Les gargoutiers »



Dimanche 26 juillet 2009
Chanson folk-blues avec Adam Karch



Dimanche 2 août 2009
Chanson « Franco-Soleil » avec la chanteuse
Christine Laniel et le pianiste Réal Léveillé

 **Desjardins**
Caisse populaire
de Sainte-Agathe-des-Monts

Notes : Toutes les activités auront lieu sous la gloriette du Parc Adolphe-Jodoin, face à l'église. En cas de mauvais temps, les activités auront lieu sous le chapiteau.

Stationnement : Les participants aux différentes activités de « Plaisirs d'été » sont invités à stationner leurs véhicules derrière l'hôtel de ville pour ne pas nuire aux activités de la paroisse (mariages, baptêmes, etc.).